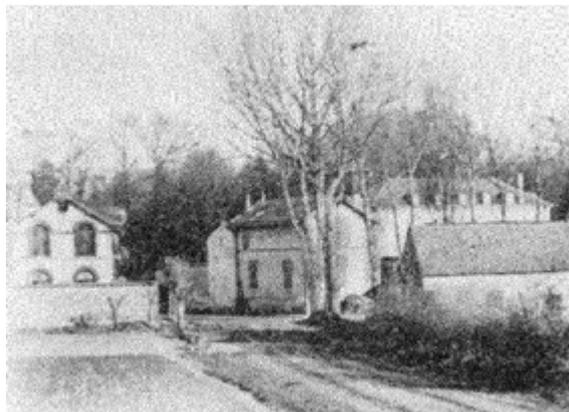


## 1923 : nouvelle acquisition, Mairie.



Sur cette carte postale d'avant la guerre 14-18 l'on voit :  
1°) à gauche, le pignon ouest de la maison-commune avec son étage à deux fenêtres, le mur de la cour de récréation.

2°) au premier plan : le chemin de Maco (rue des sablières), qui conduit aussi à l'église.

3°) des habitations mitoyennes, tout en longueur, logement de briquetiers.

4°) vis à vis la maison commune, les bâtiments de la propriété Lelarge, dont un immeuble à cinq mansardes.

Les bombardements ont anéanti presque tout ce centre du village à l'exception de la maison mansardée seulement endommagée.

En sa séance extraordinaire du 20 octobre 1922, le Conseil municipal se réunit dans une salle provisoire puisque la belle Mairie-école a été détruite par « faits de guerre ».

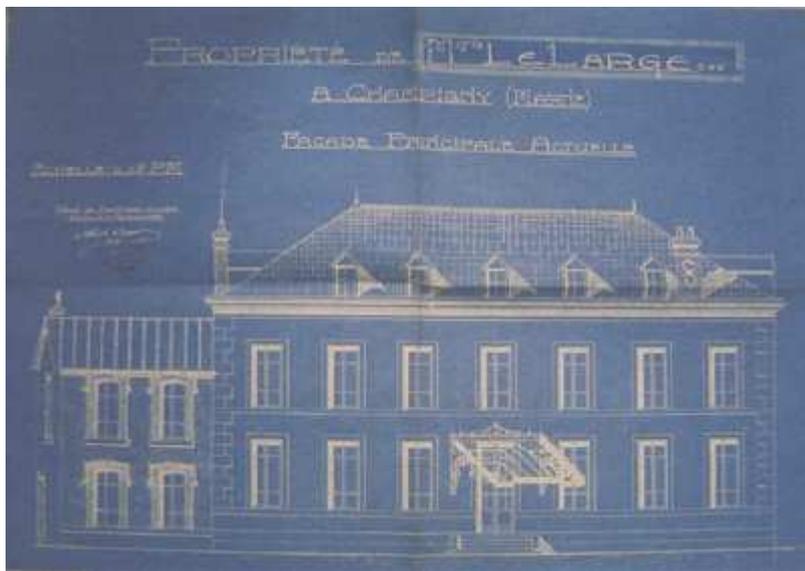
Une somme de 107 149 fr(1914) a été allouée pour la construction d'un édifice de « même importance et de même destination ». Cette somme est insuffisante pour une construction scolaire neuve, conforme aux nouvelles instructions.

« Le Conseil envisage la possibilité d'acquérir l'immeuble, propriété des héritiers de Mme veuve F.Lelarge, immeuble en grande partie réparé par sa propriétaire pour environ 200 000fr ».

Le prix exigé est de 50 000fr y compris les 34 ares de terrain. Bien sûr il faudra *l'aménager convenablement* : cour de récréation, préau, vestibule, lavabo, clôture, agrandissement des baies...mais l'opération paraît avantageuse pour la Commune.

Le Conseil s'engage à voter un emprunt auprès du CFF à 7,50% amortissable en 35 années, en complément des dommages de guerre alloués. La Commune doit s'imposer pendant 30 années à partir de 1924 afin d'amortir cet emprunt.

M. Henri Loilier, maire, est chargé de l'exécution de l'arrêté préfectoral du 15 septembre 1923 autorisant cette acquisition de Mairie-Ecole.



Les plans sont dressés par l'architecte Alphonse Baue. Sur cette façade on distingue un petit bâtiment annexe, à gauche, qui sera démoli pour permettre l'entrée à l'école. Les matériaux récupérés serviront à la construction de la maison du garde champêtre à l'emplacement de l'ancienne Mairie-école. (aujourd'hui Square Noël Prat, décédé en service, au passage à niveau de la rue de l'Isle)

B.Boussard